



Envoyé en préfecture le 31/05/2024
Reçu en préfecture le 31/05/2024
Publié le
ID : 085-218502946-20240530-0905024-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : 09-05-24

**ADHESION A LA
CENTRALE D'ACHAT
TELECOM D'E-
COLLECTIVITES**

L'an deux mille vingt-quatre, le 30 Mai, le Conseil Municipal de la Commune de LA TRANCHE SUR MER dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Serge KUBRYK, Maire.

Nombre de conseillers municipaux : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : le 24 Mai 2024

PRÉSENTS :

M. Serge KUBRYK, Maire - M. Jacques GAUTIER, 1^{er} adjoint – Mme Béatrice PIERRE, 2^{ème} adjoint - M. Jean-Claude ESCALBERT, 3^{ème} adjoint – Mme Marie-Dominique ROBIN, 4^{ème} adjoint - M. Philippe BRULON, 5^{ème} adjoint, Mme Marie-France LACROIX, Mme Monique BOUSSAUD, M. Michel SIRE, M. Pierre-Jacques CARLES, M. Christian NOLLEAU, M. Jean-Jacques LEJEUNE, M. Pierre DILLANGE, Mme Sylvia FREMIT, Mme Nathalie GUERIN, Mme Christelle CHARRIER, Mme Alexandra DERVIN, M. Gérard THIBAUD, Mme Dominique RATHOUIN-LALLEMENT, Mme Beate REINHARDT, et M. Eric BRONNER, Conseillers Municipaux.

EXCUSÉS :

Mme Georgette CLAVÉ donne pouvoir à M. Serge KUBRYK.

ABSENTS :

M. Jacques FLATIN.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Pierre DILLANGE est désigné secrétaire de séance.

Rapporteur : M. NOLLEAU

Le Syndicat mixte e-Collectivités propose depuis 2016, une centrale d'achats télécom permettant aux collectivités de bénéficier de tarifs attractifs pour les abonnements de téléphonie fixe et mobile et de liaisons internet.

La commune envisage de remplacer le système en place pour la téléphonie fixe, celui-ci étant analogique et un passage au numérique devenant nécessaire.

L'adhésion gratuite au dispositif de centrale d'achat garantit à la collectivité des conditions techniques et financières attractives et peut être résiliée à tout moment.

Envoyé en préfecture le 31/05/2024

Reçu en préfecture le 31/05/2024

Publié le

ID : 085-218502946-20240530-0905024-DE

SLO

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** d'adhérer à la centrale d'achat Telecom de e-Collectivités,
- **Autorise** M. le Maire à signer tout document relatif à cette adhésion, notamment la convention d'adhésion.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an susdits.
Affiché le 04/06/2024.

Le Maire,

Signé électronique
Kubryk
Date de signature : 31/05/2024
Qualité : Maire de La Tranche sur
Mer



Le secrétaire de séance,

Pierre DILLANGE

